

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## **La prostitution en France d'après les recherches du Dr Desprès**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 24 (1883), p. 16-22

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1883\\_\\_24\\_\\_16\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__16_0)

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

V.

**LA PROSTITUTION EN FRANCE D'APRÈS LES RECHERCHES DU D<sup>r</sup> DESPRÈS.**

Nous avons déjà mentionné dans nos procès-verbaux, les principaux résultats de la communication faite par M. le D<sup>r</sup> Desprès à la Société de statistique. Nous avons aujourd'hui sous les yeux l'ouvrage même de ce savant (1), et comme c'est à notre connaissance, la seule statistique complète qui ait été publiée sur ce sujet, nous croyons qu'il ne sera pas inutile de la résumer.

Disons tout d'abord que les chiffres ci-après ont été recueillis en 1878, sur la demande de MM. Desprès et Lunier, par l'administration de la police générale au ministère de l'intérieur. Il y a lieu de croire qu'ils sont exacts en ce qui concerne les filles inscrites, mais il est évident que pour les filles libres il n'en peut être ainsi; une grande partie de la prostitution clandestine échappant à tout contrôle. (Voir le tableau ci-contre.)

Le premier résultat qu'on tire de ce tableau, c'est que sur les 36,056 communes dont la France se compose, il n'y en aurait que 354, c'est-à-dire 1 sur 100, ayant des prostituées, il est vrai de dire que dans ces 354 communes figurent les plus grandes villes de France, et que leur population est de 8,500,000 habitants, ce qui équivalait à un peu moins du quart de la population totale du pays. A quelque exception près, on peut donc considérer la prostitution en France comme un mal exclusivement urbain.

Ces 354 communes possèdent 1,343 maisons de tolérance, contenant 7,911 filles, soit environ 6 filles par maison; il y a de plus un nombre à peu près égal de filles en carte (7,100). Enfin, si l'on ajoute à ces totaux les filles qui ont été signalées comme se livrant à la prostitution clandestine, lesquelles sont au nombre de 40,701, on trouve que 55,772 femmes (M. Desprès dit 56,118) forment le contingent de la prostitution. C'est par rapport aux femmes non mariées de 15 à 45 ans, dont le nombre s'élève à 3,846,000, une proportion de 14 p. 1,000.

En rapportant le nombre total des prostituées à la population, on obtient les

---

(1) *La Prostitution en France*, par M. le D<sup>r</sup> Desprès. 1 vol. in-8° avec cartes. Paris, Germer-Baillière, 1883. Cet ouvrage renferme trois sections principales : 1° la statistique de la prostitution, dont nous donnons plus haut l'analyse; 2° l'influence de la prostitution sur la dépopulation de la France (conférence faite au Trocadéro, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878; 3° la prostitution et la santé publique, conséquences du délit impuni. Les législateurs y trouveront l'indication des mesures qu'il conviendrait de prendre pour enrayer la syphilis.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION (1876).	VILLES ou com- munes ayant des pros- tituées.	POPULATION de ces villes et communes.	MAISONS de tolérance.	PROSTITUÉES.				PROSTITUÉES par 100,000 habitants	
					Fillles en maison. en carte.	Fillles non ins- crites (prosti- tuées-libres)	Total.	du dépar- tement.	des villes ayant des pros- tituées.	
Ain . . . . .	365,462	2	20,340	3	21	75	99	27	490	
Aisne . . . . .	580,467	8	54,488	19	93	128	223	52	513	
Allier . . . . .	405,783	4	47,300	10	42	20	168	41	357	
Alpes (Basses-) . . . . .	136,166	1	8,000	1	5	2	8	7	125	
Alpes (Hautes-) . . . . .	119,094	1	9,000	1	5	5	10	14	189	
Alpes-Maritimes . . . . .	205,604	4	81,000	9	67	88	209	101	258	
Ardèche . . . . .	334,378	3	32,245	2	9	9	62	16	194	
Ardennes . . . . .	326,782	5	61,757	7	40	23	128	39	206	
Ariège . . . . .	244,795	2	15,200	2	8	8	113	46	753	
Aube . . . . .	255,217	1	38,000	6	48	52	500	196	1,316	
Aude . . . . .	300,065	5	50,890	11	69	42	90	201	67	359
Aveyron . . . . .	413,826	4	42,900	3	13	14	82	20	191	
Bouches-du-Rhône . . . . .	556,379	6	304,000	100	532	228	500	1,860	226	320
Calvados . . . . .	450,220	9	100,998	10	41	110	205	356	79	352
Cantal . . . . .	231,086	1	11,000	2	8	2	10	20	9	182
Charente . . . . .	375,950	5	47,100	18	63	55	75	193	52	410
Charente-Inférieure . . . . .	465,028	6	73,320	22	130	43	107	286	61	337
Cher . . . . .	345,618	3	43,308	11	61	17	188	206	77	619
Corrèze . . . . .	341,525	2	21,000	6	28	7	75	110	32	458
Corse . . . . .	262,701	2	35,000	4	21	13	42	76	29	217
Côte-d'Or . . . . .	377,663	3	60,000	16	96	104	123	328	87	547
Côtes-du-Nord . . . . .	639,957	5	41,500	6	29	8	108	145	23	354
Creuse . . . . .	278,425	3	15,000	1	3	3	37	40	14	267
Dordogne . . . . .	489,848	4	45,800	10	42	22	80	144	29	313
Doubs . . . . .	306,094	2	55,500	12	101	82	195	378	123	637
Drôme . . . . .	321,756	3	44,700	20	98	18	66	182	57	405
Eure . . . . .	373,629	5	43,200	6	43	24	86	153	41	356
Eure-et-Loir . . . . .	283,075	4	41,680	6	31	8	65	104	37	248
Finistère . . . . .	668,106	3	94,000	28	168	127	94	389	58	414
Gard . . . . .	423,804	5	107,400	20	92	26	501	619	146	601
Garonne (Haute-) . . . . .	477,730	3	135,080	28	166	160	865	1,191	249	882
Gers . . . . .	283,546	4	28,450	7	25	13	45	83	29	296
Gironde . . . . .	735,242	3	220,700	73	323	295	2,005	2,625	357	1,188
Hérault . . . . .	445,053	7	141,850	52	234	14	550	598	134	421
Ille-et-Vilaine . . . . .	602,712	5	90,200	16	80	71	112	263	44	281
Indre . . . . .	281,248	4	46,000	6	25	19	80	74	26	161
Indre-et-Loire . . . . .	324,875	1	43,000	12	70	55	70	195	60	454
Isère . . . . .	581,099	4	82,241	9	48	126	280	454	78	554
Jura . . . . .	288,823	5	42,000	5	38	36	78	147	51	350
Landes . . . . .	303,508	2	19,000	2	11	13	55	79	26	416
Loir-et-Cher . . . . .	272,631	3	33,600	5	28	22	26	76	28	195
Loire . . . . .	590,613	4	151,200	21	136	82	197	415	70	275
Loire (Haute-) . . . . .	313,721	1	20,000	2	11	21	35	67	21	335
Loire-Inférieure . . . . .	612,972	2	143,000	21	137	158	243	538	88	376
Loiret . . . . .	360,903	3	63,200	12	68	52	163	283	78	449
Lot . . . . .	271,512	2	21,900	3	14	13	13	45	17	205
Lot-et-Garonne . . . . .	350,041	5	56,114	21	74	84	180	287	82	514
Lozère . . . . .	133,319	1	7,000	1	1	1	1	1	1	1
Maine-et-Loire . . . . .	517,258	3	78,000	16	78	123	118	319	62	490
Manche . . . . .	539,910	5	54,000	7	49	61	58	168	31	311
Marne . . . . .	407,780	6	113,190	17	100	77	138	315	77	271
Marne (Haute-) . . . . .	252,448	4	31,500	2	16	10	61	87	35	231
Mayenne . . . . .	351,943	3	45,400	5	35	22	77	134	38	298
Meurthe-et-Moselle . . . . .	404,609	6	90,000	16	88	133	247	518	128	575
Meuse . . . . .	294,054	6	49,200	11	66	30	44	140	48	286
Morbihan . . . . .	505,573	7	76,400	13	22	69	109	200	40	263
Nièvre . . . . .	346,822	3	33,800	13	48	21	40	109	29	321
Nord . . . . .	1,519,535	13	412,800	63	347	144	371	862	57	209
Oise . . . . .	404,608	3	35,600	4	38	37	68	143	35	397
Orne . . . . .	392,326	7	47,230	4	20	13	92	125	32	266
Pas-de-Calais . . . . .	793,140	7	126,750	23	106	70	159	355	42	264
Puy-de-Dôme . . . . .	570,207	6	83,400	14	83	60	110	253	44	305
Pyrénées (Basses-) . . . . .	451,525	4	60,650	6	56	48	143	247	55	405
Pyrénées (Hautes-) . . . . .	233,037	4	29,262	9	35	34	63	132	55	455
Pyrénées-Orientales . . . . .	197,940	2	27,231	12	53	30	162	245	124	907
Rhin (Haut-) [Belfort] . . . . .	68,600	1	9,000	10	85	20	105	152	1,164	1,645
Rhône . . . . .	705,131	3	339,000	31	221	329	5,026	5,576	701	1,645
Saône (Haute-) . . . . .	304,052	3	18,900	4	23	20	28	76	25	400
Saône-et-Loire . . . . .	614,309	5	79,622	5	36	5	145	186	30	232
Sarthe . . . . .	416,299	3	59,000	17	72	75	110	257	57	436
Savoie . . . . .	263,361	1	19,000	2	13	14	27	10	142	10
Savoie (Haute-) . . . . .	273,801	4	25,800	1	6	5	15	26	9	100
Seine . . . . .	2,410,849	7	2,400,000	133	1,343	2,648	23,000	26,991	1,119	1,125
Seine-Inférieure . . . . .	793,414	6	249,600	55	380	138	670	1,188	149	475
Seine-et-Marne . . . . .	347,323	7	56,850	13	71	22	104	197	57	346
Seine-et-Oise . . . . .	571,990	4	89,400	21	165	32	20	217	39	244
Sèvres (Deux-) . . . . .	336,655	4	33,800	6	28	15	64	107	32	324
Somme . . . . .	556,641	8	104,000	17	81	61	97	239	43	230
Tarn . . . . .	259,232	5	56,800	11	47	20	126	193	74	339
Tarn-et-Garonne . . . . .	221,361	5	53,847	5	25	10	42	77	35	145
Var . . . . .	295,763	3	90,500	49	275	29	159	463	156	514
Vaucluse . . . . .	255,703	4	64,000	17	60	47	90	197	76	308
Vendée . . . . .	411,781	2	17,500	4	18	19	5	42	10	247
Vienne . . . . .	330,916	2	45,000	8	51	20	47	118	36	269
Vienne (Haute-) . . . . .	386,061	5	77,800	19	81	91	276	448	133	574
Vosges . . . . .	407,082	9	53,800	6	43	58	148	249	61	461
Yonne . . . . .	359,070	5	44,900	7	41	8	60	109	30	242
TOTAUX . . . . .	36,905,789	351	8,462,500	1,343	7,911	7,100	40,761	55,772	151	659

rapports suivants, que nous classons en cinq groupes suivant l'intensité décroissante du phénomène dont il s'agit :

*Nombre de prostituées par 100,000 habitants.*

Maximum.	
1 <sup>er</sup> groupe :	Seine, 1,119.
2 <sup>e</sup> groupe (800 à 200).	Rhône, 791 ; Gironde, 357 ; Haute-Garonne, 249 ; Bouches-du-Rhône, 226.
3 <sup>e</sup> groupe (200 à 100).	Aube, 196 ; Var, 156 ; Belfort, 152 ; Seine-Inférieure, 149 ; Gard, 146 ; Hérault, 134 ; Haute-Vienne, 133 ; Meurthe-et-Moselle, 128 ; Pyrénées-Orientales, 124 ; Doubs, 123 ; Alpes-Maritimes, 101.
Moyenne.	
4 <sup>e</sup> groupe (100 à 65).	Loire-Inférieure, 88 ; Côte-d'Or, 87 ; Lot-et-Garonne, 82 ; Calvados, 79 ; Loiret et Isère, 78 ; Marne et Cher, 77 ; Vaucluse, 76 ; Tarn, 74 ; Loire, 70 ; Aude, 67.
Minimum.	
5 <sup>e</sup> groupe (65 à 30).	Maine-et-Loire, 62 ; Charente-Inférieure et Vosges, 61 ; Indre-et-Loire, 60 ; Finistère, 58 ; Drôme Nord, Sarthe, Seine-et-Marne, 57 ; Hautes et Basses-Pyrénées, 55 ; Aisne et Charente, 52 ; Jura, 51 ; Meuse, 48 ; Ariège, 46 ; Ille-et-Vilaine et Puy-de-Dôme, 44 ; Somme, 43 ; Pas-de-Calais, 42 ; Allier et Eure, 41 ; Morbihan, 40 ; Seine-et-Oise et Ardennes, 39 ; Mayenne, 38 ; Eure-et-Loir, 37 ; Vienne, 36 ; Haute-Marne, Oise, Tarn-et-Garonne, 35 ; Corrèze, Orne, Deux-Sèvres, 32 ; Manche, 31 ; Saône-et-Loire et Yonne, 30.
6 <sup>e</sup> groupe (30 à 0).	Corse, Dordogne, Gers, Nièvre, 29 ; Loir-et-Cher, 28 ; Ain, 27 ; Indre et Landes, 26 ; Saône (Haute-), 25 ; Côtes-du-Nord, 23 ; Loire (Haute-), 21 ; Aveyron, 20 ; Lot, 17 ; Ardèche, 16 ; Hautes-Alpes et Creuse, 14 ; Savoie et Vendée, 10 ; Cantal et Haute-Savoie, 9 ; Basses-Alpes, 7.
	Lozère, néant.

Il résulte de ce classement que c'est la Seine qui tient le premier rang pour la prostitution à tous ses degrés, viennent ensuite le Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne et les Bouches-du-Rhône ; enfin les chiffres sont encore très élevés dans 11 départements, dont 5 forment le littoral de la Méditerranée, 2 (Meurthe-et-Moselle et Doubs) sont à notre frontière de l'Est ; un seul, la Seine-Inférieure, est sur le littoral de la Manche, et 2, l'Aube et la Haute-Vienne, sont à l'intérieur.

D'autre part, il y a 57 départements où la prostitution est rare ; c'est la grande majorité.

M. Desprès a cru pouvoir affirmer, dans son étude, que la prostitution a une influence directe sur le coefficient d'accroissement de la population. Il ne semble pas que cette conclusion ressorte des rapports qui précèdent, car à part l'Aube, pour lequel le fait se vérifie, et qui se trouve dans la série des départements maxima, tous les autres, le Calvados, la Manche, l'Orne et l'Eure, qui sont en état constant de dépeuplement, l'Oise, la Meuse, le Gers, Tarn-et-Garonne, l'Yonne, sont quelques-uns en petit nombre dans la moyenne et les autres dans la série minima.

D'un autre côté, on peut citer des départements dont la population est croissante, comme les Pyrénées-Orientales par exemple, le Var et la Haute-Vienne, et qui se font remarquer néanmoins par le chiffre élevé de leur prostitution.

A vrai dire, la prostitution ne paraît pas avoir de rapport direct avec la natalité, c'est un fait spécial auquel échappe la grande majorité de la nation, et dont l'influence ne peut être mesurée que par rapport à la partie de la population qu'elle

affecte, c'est-à-dire à la population urbaine, et s'il est vrai, comme le démontrent les relevés des actes de l'état civil, que la population urbaine offre presque partout un excédent de mortalité, et qu'elle tendrait à diminuer si cet excédent n'était racheté par l'immigration, rien ne prouve que le fait soit dû à la prostitution. Combien, en effet, pourrait-on compter de départements où la population urbaine domine, comme le Nord, la Loire, etc., et qui cependant sont, sous le rapport de la prostitution, bien au-dessous de la moyenne !

Nous croyons que l'opinion de M. Desprès ne se base que sur l'observation des départements extrêmes, les uns qui comprennent les plus grandes villes de France, où la débauche trouve les plus grandes facilités, les autres qui ne renferment que des bourgades ou des communes rurales, où la prostitution n'a pas encore eu d'accès.

Nous pensons que ces observations s'appliquent avec tout autant de raison à l'opinion exprimée par ce savant que la prostitution est en raison directe de la richesse des habitants. Cette conclusion, qui est vraie lorsqu'on met en regard les grands centres de population avec les communes les plus infimes, est loin de se vérifier quand on fait la comparaison département par département.

\* \* \*

Après avoir rapporté le nombre des prostituées à la population générale, il nous a paru intéressant de les rapprocher de la population des villes ou communes où elles existent. Nous savons déjà que pour la France entière cette population s'élève à 8,500,000 habitants.

Ce nouveau point de vue nous amène à un classement qui est loin de ressembler à celui qu'on vient d'examiner.

*Nombre de prostituées par 100,000 habitants, dans les villes ayant des prostituées.*

Moyenne générale : 475 pour 100,000 habitants.

Maximum principal (1,000 et au-dessus).

Rhône, 1,645 ; Aube, 1,316 ; Gironde, 1,188 ; Haut-Rhin (Belfort), 1,164 ; Seine, 1,115.

Maximum secondaire (1,000 à 600).

Pyrénées-Orientales, 907 ; Haute-Garonne, 882 ; Ariège, 753 ; Doubs, 687 ; Cher, 619 ; Tarn, 601.

Départements moyens (600 à 350).

Haute-Vienne, Meurthe-et-Moselle, Isère, Côte-d'Or, Aisne, Var, Lot-et-Garonne, Ain, *Seine-Inférieure*, Vosges, Hautes-Pyrénées, Indre-et-Loire, Corrèze, Loiret, Sarthe, Maine-et-Loire, *Hérault*, Landes, Finistère, Charente, Haute-Saône, Basses-Pyrénées, Drôme, Oise, Charente-Inférieure, Loire-Inférieure, Jura, Eure, Côtes-du-Nord, Calvados, Aude, Allier.

Minimum secondaire (350 à 200).

Seine-et-Marne, Tarn, Haute-Loire, Deux-Sèvres, Nièvre, *Bouches-du-Rhône*, Manche, Dordogne, Vaucluse, Puy-de-Dôme, Mayenne, Gers, Meuse, Marne (Haute-), Ille-et-Vilaine, Loire, Marne, Creuse, Orne, Pas-de-Calais, Morbihan, Vienne, *Alpes-Maritimes*, Eure-et-Loir, Vendée, Seine-et-Oise, Yonne, Saône-et-Loire, Somme, Corse, Nord, Ardennes, Lot.

Minimum (200 à 100).

Loir-et-Cher, Ardèche, Aveyron, Hautes-Alpes, Cantal, Indre, Tarn-et-Garonne, Savoie, Basses-Alpes, Haute-Savoie.

Lozère, néant.

Par rapport à la population des villes desservies, ce n'est plus la Seine qui occupe le premier rang, mais le Rhône, suivi de l'Aube, de la Gironde, du Haut-Rhin. Les

Bouches-du-Rhône, qui étaient dans le premier groupe, passent ici au quatrième; on voit également descendre la Seine-Inférieure, les Alpes-Maritimes, tandis que le Cher s'élève d'un rang et l'Ariège de deux; cela tient pour les Bouches-du-Rhône à ce fait que la population correspondante est presque égale à celle du département entier, les communes rurales y forment l'exception, et pour le Cher et l'Ariège, à ce que le chiffre des prostituées se rapporte au contraire à une population relativement très faible.

En général, on peut dire, en comptant le nombre relativement élevé des départements moyens, que les ressources offertes à la débauche sont assez uniformément réparties : s'il y a excès pour le Rhône, l'Aube et la Gironde, il y a un déficit relatif dans la Seine et les Bouches-du-Rhône, en admettant toutefois que ce déficit apparent soit simplement le résultat du comptage qui a été fait et qui, tout porte à le croire, est bien au-dessous de la réalité.

Disons, par exemple, que M. Lecour, qui est une autorité en cette matière, évalue le nombre des prostituées clandestines à Paris à 40,000 ou 50,000. D'autre part, en admettant pour le Rhône 5,026 filles libres, dont 5,000 à Lyon, on s'étonne qu'il n'y en ait que 420 à Marseille, ville d'affaires et de plaisirs, où la vie sociale paraît concentrée dans la rue et les cafés ! Ajoutons que dans les Bouches-du-Rhône on arrête en moyenne par an 1,700 filles soupçonnées de prostitution clandestine, tandis que dans le Rhône, le nombre de ces arrestations n'est que de 400. Autre raison de contester les chiffres fournis pour le premier de ces départements.

\*  
\* \*  
\*

Après avoir fait connaître la prostitution par département, M. Desprès l'étudie dans chacune des villes de France, et il cherche également quelle peut être, à cet égard, l'influence des garnisons, celle des ports, celle des lieux de plaisance.

Nous allons parcourir successivement ces divers points; nous parlerons d'abord des grandes villes.

*Grandes villes.*

	POPULATION.	MAISONS.	FILLES inscrites.	FILLES libres.	TOTAL.	POUR 100,000 habitants.
Paris . . . . .	2,400,000	123	3,991	23,000	26,991	1,121
Lyon. . . . .	323,000	25	516	5,000	5,516	1,722
Marseille. . . . .	310,000	80	664	420	1,084	347
Bordeaux. . . . .	200,000	70	605	2,000	2,605	1,302
Lille. . . . .	158,000	22	195	100	295	187
Nantes. . . . .	119,000	18	215	200	415	332
Toulouse. . . . .	125,000	26	316	850	1,166	933
Rouen . . . . .	104,000	21	216	120	336	323
Le Havre. . . . .	87,000	29	252	200	452	520
	<u>3,826,000</u>	<u>414</u>	<u>6,970</u>	<u>31,890</u>	<u>38,860</u>	<u>1,016</u>

On voit que les grandes villes possèdent le tiers des maisons existantes, près de la moitié (46 centièmes) des filles inscrites et plus des trois quarts des filles libres.

En résumé, le rapport des prostituées à la population est, pour l'ensemble de ces villes, de 1,016 par 100,000 habitants, lorsque pour la population urbaine où il existe la prostitution, le rapport n'est que de 475.

Et encore dans ce groupe, quelle différence entre Lyon qui compte 1,722 filles par 100,000 habitants, et Lille qui n'en compte que 187 !

Passons aux villes de garnison. Nous ne citerons, bien entendu, que les principales (1), celles dont l'effectif régimentaire dépasse 3,000 hommes.

	POPULATION.	MAISONS.	FILLES inscrites.	FILLES libres.	TOTAL.	POUR 100,000 habitants.
Versailles. . . . .	60,000	15	156	100	250	417
Saint-Germain. . . . .	17,900	4	35	10	45	261
Arras . . . . .	27,000	4	32	30	62	230
Amiens . . . . .	64,000	11	114	25	139	217
Le Mans . . . . .	47,000	15	140	110	250	532
Orléans . . . . .	49,000	11	106	150	256	522
Châlons-sur-Marne . . . . .	18,000	5	42	28	70	389
Mourmelon . . . . .	6,900	4	27	40	67	971
Lunéville. . . . .	18,000	2	32	106	138	767
Verdun. . . . .	14,000	6	61	14	75	536
Belfort. . . . .	9,000	7	85	20	105	1,166
Besançon. . . . .	49,000	11	174	150	324	661
Langres . . . . .	8,600	1	18	20	38	442
Bourges . . . . .	31,000	7	54	150	204	658
Dijon . . . . .	43,000	13	169	100	269	623
La Roche-sur-Yon . . . . .	9,000	3	32	5	37	411
Poitiers . . . . .	30,000	6	55	30	85	283
Tours . . . . .	43,000	12	125	70	195	454
Rennes . . . . .	52,000	11	117	50	167	321
Vannes. . . . .	15,000	2	41	21	62	413
Angoulême . . . . .	26,000	13	86	51	137	527
Limoges . . . . .	55,000	17	163	200	363	660
Clermont-Ferrand . . . . .	37,000	10	126	60	186	503
Grenoble. . . . .	43,000	2	128	180	308	716
Nîmes . . . . .	68,000	13	79	485	564	829
Perpignan . . . . .	25,000	12	63	150	213	852
Montpellier . . . . .	58,000	21	75	200	275	474
Montauban . . . . .	26,000	3	20	15	35	135
	<u>939,000</u>	<u>241</u>	<u>2,349</u>	<u>2,570</u>	<u>4,919</u>	<u>524</u>

Ici la moyenne est de 524, lorsque la moyenne générale est de 475.

Les villes de garnison qui offrent le rapport le plus élevé sont, en première ligne, Belfort, puis viennent Mourmelon, Perpignan, Nîmes, Lunéville et Grenoble. Un certain nombre de villes à garnison sont en revanche bien au-dessous de la moyenne; Montauban offre même un minimum.

Nous citerons maintenant quelques ports de mer :

Dunkerque . . . . .	54,000	15	116	50	166	307
Cherbourg . . . . .	38,000	3	82	40	122	321
Brest . . . . .	66,000	25	264	60	324	491
Lorient. . . . .	35,000	10	45	35	80	229
Saint-Nazaire . . . . .	24,000	3	79	43	122	508
Rochefort. . . . .	28,000	10	104	90	194	693
Cette . . . . .	26,000	9	37	»	37	142
Arles . . . . .	25,000	8	33	50	83	332
Toulon. . . . .	69,000	45	275	150	425	616
	<u>365,000</u>	<u>128</u>	<u>1,035</u>	<u>518</u>	<u>1,553</u>	<u>426</u>

L'influence des ports paraît moins prononcée que celle des garnisons. Toutefois Rochefort, Toulon, Saint-Nazaire et Brest dépassent la moyenne.

(1) Vincennes a été oublié : il y a 11 maisons; les filles sont confondues avec celles de Paris.

On remarque de plus que, tandis que dans les villes de garnison les filles inscrites et les filles libres sont en même nombre, il y a dans les ports deux fois plus de filles inscrites.

Jetons un coup d'œil sur les villes d'eau :

	POPULATION.	MAISONS.	FILLES inscrites.	FILLES libres.	TOTAL.	POUR 100,000 habitants.
Trouville . . . . .	5,600	»	»	20	20	357
Cauterets . . . . .	1,600	»	10	15	25	1,562
Bagnères . . . . .	10,000	2	6	15	21	210
Biarritz . . . . .	3,600	»	»	16	16	444
Nice . . . . .	52,000	7	82	50	132	254
Cannes . . . . .	10,000	1	14	30	44	440
Vichy . . . . .	6,200	2	21	40	61	984
	<u>89,000</u>	<u>12</u>	<u>133</u>	<u>186</u>	<u>319</u>	<u>358</u>

Le coefficient général n'a rien d'excessif, mais on remarquera le rang élevé qu'occupent Cauterets et Vichy, et à leur suite Biarritz et Cannes, qui reçoivent, dans la belle saison, une population très considérable.

Enfin, chose remarquable, les villes manufacturières n'ont que peu ou point de prostitution. On a pu déjà faire cette remarque pour celles des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, et pour la Loire. Dans d'autres régions, on peut citer le Creusot et Aubusson, où il n'y en a, pour ainsi dire, pas de trace (1).

\*  
\* \*

Nous ne suivons pas M. Desprès dans les comparaisons qu'il a faites, suivant les régions, entre les filles inscrites et les prostituées libres, et nous reconnaissons avec lui que presque partout, en ce qui concerne les filles inscrites, les femmes en maison cèdent le pas aux femmes isolées.

Ce dernier fait a été mis en évidence par M. Yves Guyot, dans le volume qu'il vient de publier sur la prostitution parisienne.

Le nombre des maisons de tolérance, qui était de 204 en 1855, n'est plus aujourd'hui (en 1878) que de 123, en même temps que leur population est descendue de 1,852 à 1,343.

Dans le même laps de temps, le nombre total des filles inscrites s'est abaissé de 4,259 à 2,648. La prostitution n'y a rien perdu, mais les femmes perdues ont trouvé de plus en plus le moyen de se soustraire à l'action de la police. Il n'est pas besoin de dire que M. Yves Guyot se félicite de ce résultat. En notre qualité de statisticien, nous nous bornons à le constater.

T. LOUA.

---

(1) Il ne faudrait pas inférer toutefois de cette conclusion que les classes ouvrières offrent un degré plus élevé de moralité que les autres catégories de la population. Dans les grands centres industriels, la prostitution cède le pas à la promiscuité et au concubinage.